

Sa compagne, Madame Solange **Tissot**;
Sa sœur, Madame Rina **Perdrisat**;
Ses neveux et nièces;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur
Remo BORDET

enlevé à leur tendre affection le samedi
10 juillet 2010, dans sa 62e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mercredi 14 juillet 2010, à 10 h 45, en la
chapelle du Centre funéraire de Saint-
Georges, où Remo repose.

L'incinération suivra dans la stricte
intimité.

La famille remercie le docteur François
Cerutti ainsi que le personnel de la FSASD
de Meyrin pour leurs bons soins.

En lieu et place de fleurs, un don peut
être adressé à la Ligue genevoise contre le
cancer, Ccp 12-380-8.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Son passeport pour le paradis,
suite à ses souffrances,
lui a été certainement délivré avant
d'y aller.*